



Garde alterné quand les enfants demande

Par **lenny57**, le **13/10/2014** à **10:17**

Bonjour ,

mes enfants âgé de 13ans et 17 ans souhaite vivre en résidence alterné mon ex mari et moi même somme d accord est il obligatoire de passer par un juge sachant que j ai la garde depuis notre séparation en 2003 mais nous nous entendons très bien il vient voir les enfants a mon domicile en semaine et les prend chaque week-end .

merci d avance